



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 24 juillet 2017

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 0801-01-2017-2018-183**

---

Monsieur,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 21 juillet 2017, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec copie de la décision *Levure Fleischmann Itée et Al. c. Ville de Lasalle et CUM*, rendue par le Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec le 14 décembre 1996 portant le numéro de minute MR-96-3696.

Comme demandé, vous trouverez ci-joint copie de cette décision laquelle peut vous être communiquée en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

P.j. Décision